

ABONNEMENT

Saumur	
Un an	18 fr.
Six mois	9
Trois mois	4 50

Poste

Un an	20 fr.
Six mois	10
Trois mois	5

On s'abonne

A SAUMUR
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste
et chez tous les libraires

POLITIQUE. LITTÉRATURE. SCIENCES. INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

Rédacteur en Chef : Jean DASSY

INSERTIONS

Annonces, la ligne	20
Réclames, —	30
Faits divers, —	75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

L'Agence Havas, 34, rue Notre-Dame-des-Victoires, et 8, place de la Bourse, est seule chargée à Paris de recevoir les annonces pour le journal.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir, Saumur

Les insertions doivent être payées d'avance.
Un trimestre commencé sera dû.

SAUMUR, 10 JUIN

La convention franco-russe

Le cabinet actuel est plein de ces bonnes intentions dont l'enfer est pavé ; il est regrettable qu'il soit aussi maladroit dans l'exécution de plans légèrement conçus.

Il a été plus heureux dans les négociations qu'il vient de dénouer avec le gouvernement russe au point de vue économique.

La France produit 105 millions d'hectolitres de froment et en consomme 130 millions, soit 25 millions de déficit, représentant, à raison de 20 francs l'hectolitre, une exportation de numéraire de 500 millions de francs, dont : 350 millions vont en Amérique et 150 en Russie.

Il serait préférable que ces 500 millions s'en allassent en totalité en Russie ; d'abord les céréales russes, nous parvenant sous forme de blé brut, donnent à notre pays les bénéfices de la main d'œuvre et des issues, tandis que les importations américaines nous arrivent sous forme de farines ?

Il importe d'étendre nos relations commerciales avec la Russie, de lui fournir le numéraire nécessaire pour le paiement des intérêts de sa dette qui compte chez nous de nombreux détenteurs de titres, d'accroître son crédit, ce dont nous ressentirons les effets au moment psychologique.

Nous sommes donc satisfaits d'apprendre que les négociations en vue d'une convention commerciale entre la France et la Russie ont abouti à un arrangement en vertu duquel la France obtient un dégrèvement sur un certain nombre d'articles manufacturés, et la Russie une diminution des droits qui frappent les matières brutes.

Voilà ce qui s'appelle de la bonne et saine politique.

Malheureusement une fois n'est pas coutume.

LETTRÉ PARTICULIÈRE

On écrit de Saint-Petersbourg :

« Ma lettre vous arrivera en même temps que la valise du ministère des affaires étrangères. Cette valise contient deux documents de la plus haute importance.

» Le premier est un échange de vues entre les gouvernements français et russe, afin de faire passer à l'état de réalité la question d'amitié entre les deux nations, question qui n'avait jamais été que platonique ; c'est le protocole signé entre les deux gouvernements et par lequel, en échange de certaines facilités accordées par la France à l'entrée des pétroles, la Russie a diminué et même aboli certains droits sur plus de soixante articles dits de luxe de Paris, dont l'Allemagne avait accaparé le monopole et se constituait ainsi un bénéfice annuel de plus de 180 millions.

» Dans une prochaine lettre, je vous raconterai les phases laborieuses que la première question a traversées, à la suite de la faute impardonnable commise par M. Ribot à la tribune du Palais-Bourbon.

» M. de Montebello nous quitte pour aller à Londres. Et, fait très caractéristique, lorsque les deux protocoles ci-dessus ont été signés, le Czar a envoyé à l'ambassadeur de France une épingle représentant un coq gaulois, enrichie de pierres du plus grand prix. »

INFORMATIONS

AU SÉNAT

Le Sénat a voté dans sa séance du 9 juin le projet de loi sur l'armée coloniale. C'est, à peu de chose près, celui qui avait été déjà voté par la Chambre.

L'ALLIANCE FRANCO-RUSSE

Il se confirme que la flotte russe s'arrêtera à Brest à son retour d'Amérique. Elle ira ensuite à Toulon.

UNE CANDIDATURE

M. le général Riu, sur la demande de nombreux amis, accepte la candidature comme républicain indépendant à Blois.

A L'ÉLYSÉE

Hier, M. Dupuy s'est entretenu avec M. Carnot de la situation générale et de la date des élections.

LES ARCHEVÊCHÉS VACANTS

Des pourparlers sont engagés au sujet des trois archevêchés à pourvoir ; mais l'accord n'a pu s'établir jusqu'ici, notamment pour le siège de Lyon.

NOUVELLE JUDICIAIRE

La Cour d'appel a rendu son arrêt dans l'affaire de la faillite de M. Larcinty, sénateur. L'arrêt infirme la déclaration de faillite, à raison du désistement des créanciers.

LES VENTES PUBLIQUES

Une commission examine la proposition tendant à frapper de dispositions pénales l'introduction, dans les ventes par autorité de justice, de marchandises neuves, contrairement à la loi de 1844.

Le ministre de la justice a demandé d'introduire dans la loi une disposition frappant l'annonce et l'exposition de marchandises de cette sorte, car la Cour de cassation considèrait l'affichage et l'exposition comme une simple tentative ne constituant pas un délit.

CORNÉLIUS HERZ

Il est inexact que le gouvernement ait délégué le docteur Bouchard pour examiner Cornélius Herz.

Le nouvel examen doit être fait par un médecin anglais que le Foreign-Office, sur la demande du gouvernement français, vient de déléguer à cet effet.

NOUVEL ACADÉMICIEN

De l'Événement :

« Cent Français connaissent M. Brunetière. Cinquante l'ont lu. Vingt-deux l'ont élu.

» Total : 172. C'est le numéro du fiacre qui permit à Louis-Philippe de s'évader en 1848.

» C'est un symbole.

» Cela justifierait Piron faisant son épitaphe :

*Ci-git Piron qui ne fut rien,
Pas même académicien !*

LE MARIAGE DU DUC D'YORK

Par suite d'un changement de détermination du gouvernement anglais, les puissances étrangères n'enverront pas d'ambassadeurs extraordinaires à Londres pour le mariage du duc d'York. La désignation du général de Galliffet pour cette cérémonie est donc abandonnée.

BULLETTIN FINANCIER

Paris, le 9 juin 1893.

Le manque d'affaires alourdit le marché. Il n'y a plus de transactions à terme ; seul le comptant, dont les disponibilités sont considérables, transmet quelques ordres d'achat. Aujourd'hui comme hier, il n'y a eu que 2 centimes 1/2 d'écart entre les cours extrêmes du 3 0/0 qui finit à 98.35. Le 4 1/2 fait 106.05.

L'Italien est en recul à 93.05 sur le bruit d'une crise ministérielle possible à Rome.

La tenue de l'Extérieure ne répond pas aux efforts du parti de la hausse. L'équilibre budgétaire rêvé par M. Gamazo est très problématique et bon nombre de porteurs de cette rente jugent prudent de vendre.

La Banque de France se tient à 3,900. Le Crédit Foncier s'avance de 976 à 978. Dans sa dernière séance, le conseil d'administration a autorisé pour 3,226,728 fr. de nouveaux prêts.

Le Crédit Lyonnais qui a présenté un bon bilan pour le mois d'avril, se négocie à 763.75.

Le Comptoir National d'Escompte s'est traité de 483 à 485. La Société Générale finit à 470.

Les obligations 3 0/0 Immeubles de France passent de 386 à 386.25 ; les 4 0/0 se consolident à 474.

L'action de la Calédonie cote 501.25. L'exemple de cette société qui a contracté une police

13 Feuilleton de l'Écho Saumurois

LE SECRET DE DANIEL

Par JULES DE GASTYNE

PREMIÈRE PARTIE

(Suite)

On commençait à flâner dans ce drame quelque chose d'extraordinaire, tout en faveur de l'accusé... On avait osé parler de la dureté de la victime, de sa mauvaise foi... Qui sait si ce n'était pas lui qui avait trompé, provoqué, par ses agissements, ce malheureux ?

L'Inconnu avait frappé dans un mouvement de colère, puis réfléchissant à l'horreur de sa situation, il avait refusé de parler pour sauver un frère, une mère peut-être, que la nouvelle du crime de son frère ou de son fils aurait fait mourir de chagrin. On disait même qu'il y avait là-dessous une histoire de femme, une vengeance de mari outragé. Que ne racontait-on pas.

Il y avait une chose certaine, c'est que le meurtrier n'avait pas volé, ni cherché à

voler, et cependant des sommes énormes étaient à sa portée. Le coffre-fort avait été trouvé ouvert.

Oh ! il y avait là quelque chose d'étrange que les débats allaient sans doute dévoiler.

Tel était, ce matin-là, le sentiment du public entassé dans le prétoire. Toutes les conversations tournaient autour de ce pivot. L'atrocité du crime avait disparu... On souhaitait de voir l'assassin se disculper, se défendre.

L'apparition de l'Inconnu, loin de dissiper cette bonne impression, ne fit que l'augmenter encore.

Ce n'était pas là la figure d'un criminel.

Pâle comme le Christ d'ivoire, les yeux rouges mais doux, la physionomie du meurtrier dénotait la souffrance plutôt que la cruauté et le cynisme.

Il semblait accablé, écrasé sous le poids d'une fatalité plus haute que lui.

Sa tenue était correcte, sa démarche digne.

En apercevant tout ce public, tous ces regards ardemment rivés sur lui, ses yeux se fermèrent, intimidés.

Un frisson courut par tout son corps.

Ses joues pâlirent encore si c'était possible.

On voyait qu'une grande crainte était tombée sur lui ; mais ce n'était pas la crainte du châtement, c'était la crainte qu'il ne se trouvât dans ce public une mémoire pour se le rappeler et le reconnaître.

Un silence profond s'était fait instinctivement dans cette foule houleuse et pressée, entre les murs de la cour, comme des vagues entre des rochers.

Et quand la voix du président, grave, un peu émue, s'éleva, ce silence devint si grand qu'il semblait éteindre tous les bruits, tous les murmures du dehors.

— Levez-vous, dit-il à l'accusé.

Celui-ci se dressa docilement sur son banc.

Il était de taille moyenne, bien prise.

On trouva que son visage avait de la distinction.

Il baissait toujours les yeux, comme si le rayonnement des regards de la foule l'avait ébloui.

— Etes-vous décidé aujourd'hui à nous dire votre nom ?

L'inconnu eut un tressaillement fébrile.

— Non, monsieur, répondit-il fermement.

— Réfléchissez bien aux conséquences de votre obstination.

— C'est tout réfléchi !

— Asseyez-vous, on va vous lire l'acte d'accusation.

Il se laissa retomber sur le banc, entre les gardes municipaux qui l'entouraient.

La lecture de l'acte commença.

C'était un récit sec, exact du crime. Des détails cruels, mis en relief, firent passer des frissons dans l'assistance, modifiant pour un moment les dispositions du public.

Le président fit lever de nouveau l'accusé.

— Le 7 juin dernier, commença-t-il, un homme est entré dans la maison de banque du boulevard Sébastopol. Il a demandé M. Roustan. Le garçon auquel il s'adressait l'a envoyé au premier étage, où se trouvait le bureau du banquier. Là il s'est adressé à un autre huis-sier qui l'a introduit, au bout d'un instant, près de M. Roustan. Cet homme c'était vous ?...

— Oui, monsieur.

— Vous connaissiez M. Roustan ?

— Je le connaissais...

— En effet, après avoir dit *vous*, d'abord, M. Roustan vous a ensuite *tutoyé*, quand vous lui eûtes dit : « Tu ne me reconnais pas ? »

— C'est exact.

d'assurance garantissant en tout état de choses un dividende minimum de 3 0/0 à ses actionnaires, mériterait d'être imité.
L'obligation des Chemins Economiques est en reprise à 425.

Chronique Locale ET DE LOUEST

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE DU 10 JUIN
Observations de M. DAVY, opticien
Place de la Bilange, 25, Saumur.

Heures.	Baromètre.	Thermomètre.
Hier soir, à 5 h		+ 22°
Ce matin, à 8 h.		+ 18°
Midi,	737 ^{m/m}	+ 25°
Hausse	2 ^{m/m}	
Baisse	2 ^{m/m}	
Température minima de la nuit		+ 12°

Une nouvelle à sensation

Un de nos amis de Paris nous télégraphie ce matin — en langage chiffré, bien entendu — la dépêche suivante :

« Discours de Constans a produit très grande impression dans le monde politique et maçonnique et on semble d'accord sur ce point qu'il faut rompre avec les énergumènes de la gauche. Comme conséquence, nombre de radicaux qui avaient déjà posé leurs candidatures, assurés de l'appui de la Franc-Maçonnerie, se sont retirés. C'est le cas de M. Allain-Targé qui, vous pouvez l'affirmer, ne sera pas candidat à Saumur.

» En ce moment même, le préfet de Maine-et-Loire recherche le candidat susceptible de pouvoir lutter avec avantage contre votre député M. Berger.... »

Nous ne savons pas si M. le Préfet réussira à trouver parmi les conservateurs un candidat décidé à accepter l'investiture officielle, mais nous ne doutons pas qu'il trouve dans les hommes politiques républicains des candidats disposés à faire une profession *vraiment libérale*. Au besoin, le candidat prendrait même l'engagement d'assister à la messe et chaque année de faire des présents à l'église.... Tout est possible, mais les électeurs se contenteront-ils de ces promesses ?

Nous ne le pensons pas. Z.

Manœuvres électorales. — Candidatures officielles

Sous ce titre, nous lisons dans les *Lettres politiques de Paris* (Correspondance nationale) :

M. Dupuis a déclaré au Sénat qu'il couvrirait ses fonctionnaires, surtout quand ils commettaient des sottises ou des abus de pouvoir. Nous serions curieux de savoir s'il couvre de sa haute autorité le fonctionnaire qui s'est livré au petit manège électoral suivant :

On nous pardonnera de le présenter sous forme de dialogue.

— Vous étiez l'ami de M. Roustan ?
— Je l'étais.
— Depuis combien de temps le connaissez-vous ?
— Je ne puis pas le dire.
— Comment l'aviez-vous connu ?
— Je ne le dirai pas.
— Étiez-vous brouillé avec lui ?
— Non, pas à ce moment.
— Vous venez lui demander une explication peut-être ?
— Peut-être.
— Vous avez eu une altercation ?
— Peut-être.
— Il vous devait de l'argent ?
— Je ne puis pas répondre.
— Cependant, c'est important à savoir pour votre défense.
— Je ne tiens pas à me défendre. Ce que je veux, c'est en finir au plus vite, pour éteindre le bruit qui se fait autour de moi, et pour disparaître.
— Vous avez un très grand intérêt à ne pas être reconnu ?
— Très grand...
— Vous êtes d'une bonne famille ?
— Je ne puis pas répondre.

— Je vous ai mandé dans mon cabinet, M. X..., pour savoir s'il est exact que vous deviez vous porter à la députation dans l'arrondissement de Z...

— Parfaitement, Monsieur.

— Je dois vous prévenir que l'administration ne vous soutiendra pas, au contraire, et que vous échouerez.

— L'administration s'occupe donc d'élections ? On le disait, mais je ne le croyais pas. Il me semblait d'ailleurs que l'administration ne pouvait pas me considérer comme un candidat désagréable.

— Certes non, mais je garde pour moi le siège que vous voulez occuper. J'en ai un autre à vous offrir, avec toutes chances de succès. Tenez, en Maine-et-Loire, il y a une circonscription où je puis, grâce au concours de l'administration, vous garantir un succès certain. Vous êtes riche, vous pouvez acheter un château qui vous coûtera 75,000 fr., vous dépenserez 25,000 autres francs dans la campagne électorale et vous serez élu.

— Mais...

— Je vous en réponds, car — vous n'en doutez pas — nous ferons les élections.

— Mais, puisque le succès est certain en Maine-et-Loire, que ne gardez-vous le siège pour vous ?

— Je n'ai pas les moyens nécessaires pour faire les frais de cette élection.

— Tout bien pesé, et en vous remerciant de votre honnête proposition, je reste avec mes amis.

— Tant pis pour vous, nous vous combattons et vous ne serez pas élu.

— Vous me combattez, si vous êtes encore là, qui sait ?

Ceci dit, M. X... salue et court encore.

Nous pouvons certifier authentique cette édifiante conversation, que nous soumettons aux réflexions de M. Dupuy. Et nous sommes curieux de savoir *quel est le député de Maine-et-Loire que l'administration veut ainsi remplacer et quel est celui dont le fonctionnaire veut prendre le siège.*

Le téléphone à Saumur

Nous recevons la lettre suivante :
Saumur, le 10 juin 1893.

» Monsieur le Rédacteur,

» Vous voudriez-vous avoir la bonté de nous renseigner par la voie de votre estimable journal sur les frais que nécessiterait l'installation d'une ligne téléphonique de Saumur à Paris.

» Nous sommes ici au minimum quarante commerçants désireux de contracter un abonnement avec l'Administration de l'Etat, mais nous voudrions savoir — en dehors des frais d'abonnement — les dépenses de premier établissement qui seraient mises à notre charge.

» Veuillez agréer, etc.

» UN COMMERCANT. »

— Comment avez-vous commis le crime ?
L'accusé garda le silence.
— De quel instrument vous êtes-vous servi ?
— Je n'avais aucun instrument.
— On a cru reconnaître à la tête une plaie faite avec un couteau.
— Je n'avais pas de couteau.
— En effet, aucune arme n'a été retrouvée. Vous avez essayé d'abord d'étrangler la victime ? La trace des doigts était visible sur le cou...
— Oui, je l'avais prise à la gorge.
— Pourquoi ?
— Nous avons eu une discussion.
— A propos de quoi ?
— Permettez-moi de ne pas répondre.
— M. Roustan était-il votre parent ?
— Non.
— A-t-il connu votre femme, comme on l'a raconté, et serait-ce pour venger votre honneur ?...
— Tout cela est faux... Ma femme est une honnête et digne femme.
— Sait-elle que vous êtes ici, accusé d'un crime capital ?
— Elle ne sait pas ce que je suis devenu.

Nous allons nous mettre en rapport avec l'Administration des Télégraphes et nous nous empresserons de donner satisfaction à notre correspondant. Nous comprenons le désir qu'ont les commerçants d'être reliés téléphoniquement avec Paris d'abord et avec la gare et le télégraphe. La plus petite ville d'Allemagne et d'Angleterre possède le téléphone. Rien n'est plus pratique, et aussi engageons-nous très-vivement les commerçants à s'adresser à M. le Président de la Chambre des Arts et Manufactures, le sympathique M. Achille Girard, qui a bien voulu s'occuper de la question.

P. S. — A l'instant nous recevons d'Angers une note relative aux téléphones saumurois. On nous affirme qu'un inspecteur d'Angers aurait été envoyé à Saumur cette semaine pour examiner les moyens d'installer le téléphone et qu'un avis favorable aurait été donné. Tout dépendrait naturellement du nombre d'engagements.
Z.

Le concert d'hier

Une foule immense se pressait hier autour de l'excellente musique du 133^e qui nous a joué avec une véritable *maestria* les meilleurs morceaux de son répertoire, sous la brillante direction de M. Rouveïolis.

Le kiosque n'étant pas encore terminé, nous n'avons pu juger de ses qualités acoustiques, mais tout le monde a pu constater qu'il est trop exigü pour une musique un peu nombreuse.

De même on ne peut que regretter que le plancher ait été fait en maçonnerie au lieu d'être fait en bois, avec forme convexe, constituant ce qu'on appelle un plancher harmonique.

Nous reviendrons sur cette question.

La mère Gigogne

Hier, pendant le concert, un monsieur à l'aspect d'un pot à tabac parlait de frotter les oreilles dans un coin au rédacteur de l'*Echo Saumurois* et de lui flanquer son pied... quel que part.

Pourquoi ledit pot à tabac ne vient-il pas nous exposer ses doléances ? Nous le mettrions sur un guéridon et il nous les chanterait sur l'air de la *Mère Gigogne*.

Ils se lasseront

Quelqu'un, parlant des attaques justifiées dirigées par la presse contre notre administration municipale, disait : Ils se lasseront bien avant nous.

Non, nous ne nous lasserons pas et nous ne céderons pas que nous n'ayons obtenu satisfaction.

Une idée lumineuse

On prête à notre municipalité l'intention de tourner la question des imprimés d'une façon singulière.

Elle créerait une imprimerie pour les be-

— Il y a longtemps que vous l'avez quittée ?
— Très longtemps.
— Vous persistez à soutenir que c'est dans un mouvement de colère que vous avez tué M. Roustan ?
— Oui.
— Pourriez-vous le prouver ?
— Non, car il me faudrait entrer dans des détails que je ne puis pas révéler...
— C'est que vous seriez incapable de nous fournir des preuves ?
— Peut-être.
— On peut croire que vous aviez l'intention de voler M. Roustan ?
— On croira ce que l'on voudra.
— Cela vous importe peu ? Ce qui vous importe, c'est de ne pas être connu.
— Oui.
— Mais si ce que vous dites est vrai, vous pourriez peut-être être acquitté ou du moins bénéficier du *minimum* de la peine.
Daniel parut réfléchir un instant. Mais son regard était devenu défiant. Était-ce un piège qu'on lui tendait ?
Il secoua la tête.
— Non, non, je ne veux pas en courir les chances.

soins de l'Administration, à l'instar de celle que possède l'Ecole de cavalerie. De cette façon, on sauverait l'amour-propre en ne donnant pas satisfaction aux réclamations et cela permettrait aussi de ne pas révéler la différence entre les prix de soumission et ceux actuellement payés par la Ville.

Idiot

Hier, un ami de la municipalité que l'Europe nous envie parlait de frotter les oreilles au rédacteur de l'*Echo* ; aujourd'hui, on m'envoie un article de la *France cycliste* où mes confrères sont tous assez malmenés, mais qui me gratifie particulièrement, entre autres injures, de l'épithète d'idiot.

Jusqu'à présent les gens d'écurie passaient à tort ou à raison pour monopoliser la mauvaise éducation : il paraît que le cheval d'acier produisit le même résultat sur certains cerveaux aussi creux que leurs pneumatiques.

Je ne dirai pas pompeusement, comme un journal de la localité : ces outrages m'honorant ; je ne vois pas bien ce qu'il peut y avoir d'honorable dans le contact d'une société qui confie sa défense à des gens mal embouchés.

Ces injures ne m'honorent pas plus qu'elles ne me déshonorent : elles me plaisent, voilà tout.

La bête a crié, donc elle est touchée.

Réunion du Conseil Municipal

Lundi prochain 12 juin, à 8 heures du soir, le Conseil municipal de Saumur se réunira à la Mairie, salle ordinaire de ses séances.

L'ordre du jour comprend :

- 1° Rapport de la Commission du budget ;
- 2° Vote du compte administratif ;
- 3° Budget additionnel de 1893 ;
- 4° Budget principal de 1894 ;
- 5° Compte et budget des Hospices ;
- 6° Compte et budget du Bureau de bienfaisance ;
- 7° Compte administratif du Collège de garçons ;
- 8° Compte administratif du Collège de jeunes filles ;
- 9° Rapport de la Commission de la voirie ;
- 10° Affaires diverses.

Les effets d'une bonne administration

M. Desjeux-Vedi, entrepreneur à Tours, réclamait à la Ville de Saumur les intérêts des intérêts d'une somme de 2,498 fr. 86 qui lui est due pour travaux effectués par lui au collège de jeunes filles de Saumur.

Il est bon de rappeler que, par arrêté du Conseil de préfecture, en date du 3 juillet 1890, la Ville de Saumur avait été condamnée à payer au demandeur la somme précitée de 2,498 fr. 86.

Dans sa séance de jeudi, le Conseil de préfecture, après avoir entendu les explications de M. Dejeux-Vedi, a condamné la Ville de

— Alors, vous ne voulez rien dire ?
— Rien.
— Je dois vous prévenir, poursuit le magistrat, que nous avons de nouvelles indications et que vous serez confronté tout à l'heure avec les gens qui ont cru reconnaître votre photographie.
— Ces gens se trompent.
— C'est ce que nous verrons.
Malgré son apparence calme, Daniel avait réprimé un tressaillement involontaire.
Si c'était vrai ?... S'il allait être reconnu ?
Il raidit les muscles de sa face pour rester impassible, et attendit.
— Faites avancer le témoin, commanda le président.
M. de Serves jeta machinalement les yeux vers le public.
Il eut comme un éblouissement.
Du milieu de la foule, du milieu de tous ces visages inconnus qui se pressaient autour de lui, venait de se détacher une tête qu'il lui semblait connaître, une tête de paysan solonnais, un pays, un voisin, un homme qui l'avait vu tout petit.
Une angoisse terrible l'étreignait.
La sueur perlait à son front.

Saumur à payer au demandeur *les intérêts des intérêts*, conformément à sa nouvelle requête, plus les frais de signification de l'arrêté du 3 juillet 1893.

Feu d'artifice

On sait que le Ruggieri angevin a été appelé à Brest et à Rennes pour les feux d'artifice qui doivent y être tirés en l'honneur du Président de la République.

Le *Courrier de Saumur* aurait dû en profiter pour écouler son feu d'artifice qui lui est resté pour compte après le 4 septembre. Il aurait pu modifier légèrement la devise, aujourd'hui séditieuse :

— VIVE L'EMPEREUR !

que porte la pièce principale, en mettant les lettres dans l'ordre suivant :

— Vive le prerenem !

en s'arrangeant de façon à ce que la fumée vienne cacher les dernières lettres: cela pourrait passer. D'ailleurs, M. Carnot, qui est aussi aimable que conciliant, prendrait certainement l'intention pour le fait et ne ménagerait pas les témoignages de sa satisfaction.

Bouchers et boucherie

Sous ce titre, nous lisons dans le *Journal de Maine-et-Loire* :

« On dit avec raison que le malheur des uns fait le bonheur des autres :

» En ce moment, nos campagnes ressentent plus que jamais les effets désastreux de la sécheresse que nous subissons depuis des mois. Les paysans, à bout de ressources, avec de maigres récoltes dans leurs champs, des granges et des greniers vides, envisagent tristement l'avenir sombre qui se prépare.

» Ils se trouvent dans la nécessité de restreindre le nombre de leurs bestiaux, qu'ils vendent vaillie que vaillie, pour ne pas s'exposer à des pertes plus grandes, et ils sont ainsi réduits journellement à sacrifier eux-mêmes le plus clair de leurs bénéfices, qu'un autre empoche, puisque « rien ne se perd », suivant l'adage.

» Et, pendant ce temps-là, ce sont MM les bouchers qui se réjouissent.

» Voyons, messieurs, raisonnons un peu, s'il vous plaît : L'hiver dernier, les moutons, les veaux et les bœufs coûtaient cher au marché; malgré cela, vous faisiez largement vos affaires.

» Ne parlons pas de vos bénéfices actuels, si vous voulez; vous admettez bien, je pense, qu'à l'heure présente, les animaux de boucherie sur le marché, aussi bien les moutons que les veaux ou les bœufs, n'en sont plus aux cours des mois de décembre ou de janvier. Je vous accorde même que les cours n'aient baissé que d'un tiers seulement.

» Vrai, je trouve que vos bénéfices, déjà bien ronds, qui s'arrondissent encore d'un

tiers... du prix d'achat, sont décidément par trop exagérés.

» On me dira peut-être qu'ils sont obligés de subir l'aléa, ces pauvres bouchers, qu'ils ont des pertes, des déchets considérables, etc., etc...

» Sans doute, je ne dis pas qu'il leur faille se dépenser *gratis* pour l'humanité; qu'ils gagnent donc leur vie, rien de mieux, mais aussi... qu'ils n'escomptent pas celle des autres.

» Or, je dis qu'ils perçoivent, en ce moment, sur leur marchandise, un gain exorbitant, intolérable. Précisons :

» Ils vendent le bœuf de 1^e qualité 2 fr. le kilogramme, celui de 2^e qualité 1 fr. 40 et celui de 3^e qualité 1 fr. 20; pour le veau, même tarif, et pour le mouton c'est 2 fr. 60, 2 fr. ou 1 fr. 40 suivant la qualité du morceau.

» Eh bien, sait-on ce qu'à la dernière foire d'Angers l'un d'eux offrait d'un mouton gras ? Il offrait de le payer, ce mouton, 0 fr. 35 (sept sous !) le kilo, criant, bêlant; et un autre, en face d'une génisse, parlait de 0 fr. 25 (cinq sous !) le kilo !!!

..... »

Nous lisons dans le *Nouvelliste*, de Nantes : « Le bétail se vend à vil prix en dehors de l'octroi; à peine a-t-il passé la barrière fictive qui nous sépare de la campagne qu'il reprend entre les mains de nos bouchers toute la valeur qu'il pouvait avoir, il y a un an : mais qu'il n'a plus en réalité.

» L'an dernier, nos bouchers faisaient de bonnes affaires, cette année ils doublent ou triplent leurs bénéfices. Voyons, ils sont évidemment heureux, car ils font des bénéfices inouïs et ils n'en ont nul remords, s'ils avaient quelques remords, ils ne nous traiteraient pas de la sorte.

» Croyez-vous que tout n'en irait pas un peu mieux, si nos ouvriers pouvaient manger un peu plus de viande, et ne pensez-vous pas que la santé publique en serait meilleure? ... »

Le *Patriote de l'Ouest* consacre également plusieurs colonnes à cette question.

Bref, nous ne connaissons qu'un seul journal qui ait fait preuve d'indifférence à cette occasion.

ENCOURAGEMENT

A Nîmes, la fondation d'une boucherie coopérative a fait baisser le prix de la viande de

0,40 CENTIMES PAR KILOGRAMME

Courses à Saint-Hilaire-Saint-Florent

Les jeunes gens de cette commune organisent, pour demain dimanche, une série de courses diverses qui auront lieu aux heures ci-après :

- De 4 à 2 heures, course de cerceaux.
- A 2 heures 1/2, course aux œufs.
- A 3 heures, course en sabots.

— Enfin, le reconnaissez-vous? fit le président avec un léger mouvement d'impatience.

— Je ne suis plus bien sûr...

— Vous avez voulu, comme les autres, dit sévèrement le magistrat, vous payer un voyage aux frais de la justice.

Le témoin protesta.

— Si je n'ose plus parler maintenant... c'est que j'ai peur de me tromper... je suis comme indécis.

— La photographie que vous avez sous les yeux représentait, selon vous, un gentleman, du nom de Daniel de Servès?

— Oui, monsieur le président.

La lividité de l'accusé s'était accentuée encore, mais il demeura maître de lui.

— Ce que dit cet homme est faux, déclara-t-il. Je ne suis pas gentleman. Je n'ai jamais été en Sologne.

Le président s'adressa au chef de la sûreté.

— A-t-on fait prendre des renseignements sur ce Daniel de Servès ?

— Oui, monsieur le président. Il a, en effet, comme le dit le témoin, habité la Sologne... Il était marié et avait deux enfants... Il est parti avec sa famille pour le Mexique, mais il a péri

- A 3 heures 1/2, course en sacs.
- A 4 heures, courses de vélocipèdes : 1^o course de lenteur; 2^o course avec obstacles.
- A 5 heures, course de fond de Saint-Hilaire-Saint-Florent à Cunault aller et retour (29 kilomètres).

Un enfant noyé

Judi, vers onze heures, un enfant, Auguste Guillon, âgé de 23 mois, est tombé dans un ruisseau passant derrière l'habitation de ses parents au Moulin-Foulon, commune de Brain-sur-Allonnes, et s'y est noyé.

L'enfant avait joué, toute la matinée, dans la cour et sur le chemin voisin. La mère l'ayant perdu de vue un instant l'appela et, n'obtenant pas de réponse, courut instinctivement au ruisseau où elle aperçut le corps du gamin que les soins les plus pressés ne purent ramener à la vie.

M. le Dr Tabaraud, d'Allonnes, a constaté le décès.

Secours mutuels

Le ministre de l'intérieur va demander un crédit de 400,000 fr. pour atténuer en partie le préjudice causé aux Sociétés de secours mutuels par le décret qui a réduit de 4 à 3 1/2 le taux de l'intérêt composé du capital nécessaire pour constituer les pensions viagères servies par la Caisse des retraites pour la vieillesse.

Les fêtes de Nantes

Pour ceux de nos lecteurs qui seraient désireux d'assister aux fêtes de Nantes, en voici le programme :

Première journée. — Dimanche 18 juin

Arrivée du Président à 4 heures, à la gare de l'Etat. — Réception à l'hôtel de la préfecture.

Fête de nuit sur les cours Saint-Pierre et Saint-André. — Bal populaire place de la Duchesse-Anne. — Illuminations.

Deuxième journée. — Lundi 19 juin

Inauguration du canal maritime.

Fêtes populaires dans divers quartiers de la ville.

Le soir, grande retraite aux flambeaux. — Feu d'artifice. — Illuminations.

Troisième journée. — Mardi 20 juin.

Le matin. — Visite de M. le Président de la République aux principaux établissements de la ville.

De 4 à 4 heures. — Grand festival au Jardin des Plantes. — Remise des récompenses par M. le Président de la République.

L'après-midi. — Inauguration de la statue Guépin, place Delorme.

Le soir. — Banquet offert par la ville de Nantes, au théâtre de la Renaissance. — Grande fête de nuit sur la Loire. — Feu d'artifice. — Bal de bienfaisance au théâtre Graslin. — Illuminations générales.

État civil de la ville de Saumur

DÉCÈS

Le 9 juin. — Augustine Delaporte, épouse de Louis Cigogne, lingère, 47 ans, à l'Hôpital.
Le 10. — Etienne-Jacques Coquereau, retraité, 74 ans, époux de Armandine-Victorine Igony, rue de Nantilly, 27.

BOURSE DE PARIS

Du 9 Juin 1893

3 0/0	98 37 1/2
3 0/0 amortissable	98 35
4 1/2	106 00

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de peau: dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine et de l'estomac et de rhumatismes, un moyen infailible de se guérir promptement ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Ecrire par lettre ou carte postale à M. VINCENT, 8, place Victor-Hugo, à Grenoble, qui répondra gratis et franco par courrier, et enverra les indications demandées.

POUDRE DE ROGÉ
APPROUVÉE PAR L'ACADÉMIE DE MÉD. DE PARIS, LAXATIF RAFFRAÏCHISSANT, PURGATIF AGRÉABLE, PROMPT ET SUR.
19, rue Jacob, 9, rue du 4-Septembre, Paris, et TOUTES PHARMACIES

UN DEMI-SIÈCLE DE SUCCÈS
54 récompenses dont 30 médailles d'or.
Le Seul Véritable Alcool de Menthe c'est
L'ALCOOL MENTHE RICQLES
RECOMMANDÉ contre les MOINDRES MALAISES
Quelques gouttes dans un verre d'eau sucrée forment une boisson délicieuse, hygiénique, calmant instantanément la soif.
PRÉSERVATIF contre les **ÉPIDÉMIES**
Eau de Toilette et Dentifrice exquis
EXIGER LE NOM DE RICQLES SUR LES FLACONS

RHUM SAINT-JAMES
L'emploi du RHUM SAINT-JAMES en temps d'Épidémies.
Tous les médecins français et étrangers ordonnent le RHUM SAINT-JAMES coupé avec du lait; pris en grog et en punch il est d'une efficacité absolue contre les RHUMES, BRONCHITES et autres affections dues à l'INFLUENZA. Il éloigne les attaques de CHOLÉRA.
Ne pas confondre le RHUM SAINT-JAMES avec les Rhums de commerce dont la pureté est souvent douteuse et les qualités toujours incertaines.
Exiger le véritable RHUM SAINT-JAMES dans sa bottelle d'origine cartonnée revêtue des marques et timbres de garantie des Plantations Saint-James. Se trouve dans toutes les bonnes Maisons de Gros et de Détail dans toutes les localités de France, d'Europe et du monde entier.
Siège de l'Administration Coloniale, à Saint-James (Antilles) et en Europe : 11, RUE MOLÈRE, PARIS.

ÉPICERIE NOUVELLE
F. CHAUVEAU
Rues d'Orléans et Beauraupaire, SAUMUR
Spécialité de Boîtes pour Baptême
Boîtes riches de luxe en parchemin
Coffrets blancs . . . depuis 4 fr. 40
— satin et peluche — 2 fr. 75
NOTA. — Boîtes avec noms et dates, sur commande 2 jours à l'avance.
Le Gérant : G. JOUAUST.

Il lui semblait que le sol se déroba sous lui.

Il était perdu !

— Asseyez-vous, dit le président.

Le témoin était maintenant devant la barre, tournant entre ses mains une casquette poilue, intimidé, le regard clignotant.

Son œil se fixa sur Daniel, et celui-ci sentit ce regard lui brûler.

— Approchez, dit le président à l'homme.

Comment vous appelez-vous ?

— Michel-Claude-Jean-Baptiste.

— Que faites-vous ?

— Je suis cultivateur.

— Où habitez-vous ?

— Près de Salbris en Sologne.

— Vous prétendez avoir reconnu la photographie de l'accusé ?

— Oui, monsieur le président.

— Et l'accusé, le reconnaissez-vous ?

Le magistrat s'adressa à Daniel.

— Levez-vous ?

M. de Servès se leva, livide, les veines violettes de sang.

Le paysan l'examina longuement.

— Je le reconnais moins que l'image, déclara-t-il.

dernièrement dans un naufrage à bord de l'*Espérance* qui s'est perdu corps et biens... Nous avons reçu une lettre de sa veuve qui nous fournit ces détails.

Daniel de Servès respira.

Même sa femme, même ses enfants le croyaient mort.

Un éclair de satisfaction étrange brillait dans son regard.

Il était sauvé... on ne saurait jamais, jamais !

Les siens étaient mis hors de l'infamie et de la honte.

Que lui importait le reste maintenant ! Il serait condamné, il le savait.

Il supporterait donc tout en silence, stoïquement.

— D'ailleurs, poursuivit le chef de la sûreté, ce Daniel de Servès était un honnête homme, fort estimé dans la contrée, incapable de commettre un crime. Il n'a laissé que de bons souvenirs et il appartenait à une famille dont le nom n'avait jamais reçu une éclaboussure. Notre héros leva les yeux au ciel.

Il se félicita de sa fermeté. Comme il avait bien fait !...
Il aurait donc été le premier qui eût jeté de la boue sur ce nom jusqu'alors honoré ?

Cet incident avait produit dans le public une profonde émotion, redoublée, si c'est possible, l'attention générale.

Il y eut quelques minutes de silence.

Le témoin restait hébété, faisait tourner plus rapidement sa coiffure entre ses larges doigts.

— C'est tout ce que vous savez? demanda durement le président.

— Tout, monsieur le président... Des fois, on croit savoir...

— Allez vous asseoir, ordonna le magistrat.

L'homme se retira avec empressement. Cette déposition avait ranimé Daniel, lui avait rendu tout son courage.

— Que monsieur le président, dit-il, cesse de me torturer... On ne saura rien... J'ai des raisons supérieures pour laisser ignorer mon nom. Tout ce que je puis dire, c'est que je ne suis ni un malhonnête homme, ni un malfacteur... Tout cela m'est extrêmement douloureux... Les débats sont pénibles... et je souffre assez !...

L'émotion gagna le malheureux, et il retomba sur son banc en éclatant en sanglots.

(A suivre.)

EPICERIE CENTRALE

28 rue St-Jean

P. ANDRIEUX

NÉGOCIANT ENTREPOSITAIRE

PRODUITS ALIMENTAIRES

FELIX POTIN

La plus importante EPICERIE de la Région — ne vendant que de ARTICLES DE PREMIER CHOIX et à des PRIX TRÈS MODÉRÉS.

Cafés supérieurs, Conserves alimentaires, Parfumerie, Brosserie, Droguerie, etc. — VINS en Cercle et en Bouteilles. — Excellent Vin d'office à 0,40, 0,50, 0,60, 0,70 le Litre. (Livraison à domicile)

Etudes de M^e ANDRÉ POPIN, avoué licencié à Saumur, 8, rue Cendrière, successeur de M^e BEAU-REPAIRE,
Et de M^e FOURCHAULT, notaire à Saumur, successeur de M^e GAUTIER.

VENTE

Aux enchères publiques
Par suite d'acceptation bénéficiaire, en deux lots
D'UNE

CRÉANCE DE 10,000 FR.

Dépendant de la succession bénéficiaire de M. Augustin-Henri-Frédéric-Marie MANGONNEAU,
Grévue de rente viagère

L'ADJUDICATION aura lieu le Vendredi 30 juin 1893, à une heure du soir, en l'étude et par le ministère de M^e FOURCHAULT, notaire à Saumur, rue d'Orléans.

On fait savoir à tous ceux qu'il appartient :
Qu'en exécution d'un jugement rendu sur requête par le Tribunal civil de Saumur, le premier juin mil huit cent quatre-vingt-treize ;
Et à la requête de M. Albert Mangonneau, caporal télégraphiste à Ain Saïra (Algérie), agissant au nom et comme héritier sous bénéfice d'inventaire seulement de M. Augustin Mangonneau, son frère, décédé, suivant déclaration faite au greffe du Tribunal civil de Saumur, le douze mai mil huit cent quatre-vingt-douze ;
Ayant pour avoué M^e POPIN, demeurant à Saumur, 8, rue Cendrière, lequel se constitue et occupera pour lui sur la présente poursuite de vente et ses suites ;
Il sera procédé, le vendredi trente juin mil huit cent quatre-vingt-treize, à une heure du soir, en l'étude et par le ministère de M^e FOURCHAULT, notaire à Saumur, à la vente aux enchères publiques, en deux lots, des sommes et créances ci-après :

PREMIER LOT

Une somme de quatre mille cinq cent cinquante francs.
Mise à prix, deux mille francs, ci. 2,000

DEUXIÈME LOT

Une créance de cinq mille quatre cent cinquante francs exigible, productive d'intérêts à cinq pour cent l'an depuis le vingt-quatre juin mil huit cent quatre-vingt-douze, due par M. François Boisseau, négociant, et Madame Hélène Jamin, son épouse, demeurant ensemble à Saumur, rue Nationale, à prendre dans un prix d'adjudication garantie par une inscription d'office prise au bureau des hypothèques de Saumur.

Mise à prix, deux mille cinq cents francs, ci. 2,500

Lesdites somme et créance, affectées au service d'une rente annuelle et viagère de cinq cents francs payable par semestre et d'avance due à Madame Pauline-Clémentine Bardol, propriétaire, demeurant à Angers, boulevard Daviers, numéro 36, veuve de M. Frédéric Poidevin, ladite dame née au Puy-Notre-Dame, le neuf février mil huit cent trente.

S'adresser, pour les renseignements :

1^o A M^e ANDRÉ POPIN, avoué à Saumur, 8, rue Cendrière, poursuivant la vente ;

2^o A M^e FOURCHAULT, notaire à Saumur, rue d'Orléans, rédacteur et dépositaire du cahier des charges.

Dressé par l'avoué poursuivant soussigné :
Saumur, le huit juin mil huit cent quatre-vingt-treize.

ANDRÉ POPIN.

Enregistré à Saumur, le juin mil huit cent quatre-vingt-treize, f^o , c^o .
Reçu un franc quatre-vingt-huit centimes, décimes compris.

Signé : L. PALUSTRE.

MAISON ET JARDIN

A LOUER

APPARTENANT A M. OGER.

S'adresser à M. BIZERAY ou à M. GIRARD, expert, rue Pavée, Saumur.

ON DEMANDE un CONCIERGE

Un marié sans enfants, dont le mari serait employé soit dans les postes, les chemins de fer, le gaz.
S'adresser au bureau du journal.

Etude de M^e FOURCHAULT, notaire à Saumur.

A VENDRE A L'AMIABLE

UNE MAISON

Située à l'entrée du Pont-Fourchard, commune de Bagneux, sur la route de Saumur à Doué.

Comprenant : vastes bâtiments, remise, écurie, servitudes et grand jardin.

S'adresser, pour traiter, à M^e FOURCHAULT, notaire à Saumur.

A LOUER

POUR LA SAINT-JEAN PROCHAINE

Maison, Jardin, Remise et Ecurie

Rue Duncan, 3.

S'adresser à M. COURALEAU, 28, rue Saint-Nicolas.

A LOUER

POUR LA SAINT-JEAN PROCHAINE

MAISON

Située rue de l'Hôtel-Dieu, n^o 13.

Appartements, chambres à coucher, caves, grenier, jardin.

S'adresser à M. DÉZÉ, rue Saint-Jean, n^o 1.

MÉTHODE

(60 pages avec gravures) pour faire son vin depuis 0.10 c. la bouteille. — BIÈRE, CIDRE, SIROPS, LIMONADES, franco contre 45 cent. — LIQUEURS exquisées : Anisette, Chartreuse, Noval. Menthe, Kummel, etc. — ETUI pour faire 1 litre avec notice, franco 45 cent. Ecr. à H^e Clément, chimiste, à St-Quentin (Aisne).

GR^e EPICERIE PARISIENNE

33, rue d'Orléans, à l'angle des rues Dacier et d'Orléans

IMBERT FILS

Eaux-de-vie blanches spéciales pour les fruits

1 fr. 50 — 1 fr. 70 — 2 fr. et 2 fr. 50 le litre. Il est donné gratis UN NOUET par litre.

RHUMS naturels, d'importation directe, très hygiéniques pendant les chaleurs. — Martinique, 1 fr. 80. — St-Lucie, 2 fr. — Jamaïque, 3 fr. 50, 3 fr., 3 fr. 50 et 4 fr. le litre.

TAFIA MARTINIQUE, 1 fr. 60 le litre. — Citronnade rafraîchissante, le litre, 3 fr. 50 — 1/2 litre, 2 fr.

SIROPS pur sucre, tous genres, le litre, 2 fr. 25, le 1/2 litre, 1 fr. 40

Tout est coté verre compris.

GRAND HOTEL DE LONDRES

LACOTE-NIVET

Propriétaire

Rue d'Orléans, SAUMUR.

Grande Salle pour Noces et Soirées.
Salons de famille.

Imprimerie Paul GODET, Saumur

FACTURES TOUS FORMATS
CARTES D'ADRESSES
ETIQUETTES PARCHEMIN ET ENVOIS
TÊTES DE LETTRES
CIRCULAIRES — ENVELOPPES
AVIS DE TRAITES — MANDATS
REÇUS & BONN à SOUCHE PERFORÉS
RÉGISSES

LETTRES MARIAGE, LETTRES DEUI.
FAIRE-PART NAISSANCE
CARTES DE VISITE
AFFICHES — PROSPECTUS
PROGRAMMES ET FÊTES & SOIRÉES
PRIX-COURANTS
MENS EN BLANC & IMPRIMÉS
CATALOGUES — BROCHURES

Consulter les Prix de la maison avant de commissionner à l'étranger.

Saumur, imprimerie PAUL GODET.

CHEMINS DE FER

LIGNE DE L'ÉTAT

PARIS — SAUMUR — BORDEAUX

STATIONS	Mixte		Expr.	Omn.		Expr.		Omn.	
	matin	soir		matin	soir	matin	soir	matin	soir
Paris			7 55	12 50	7 55	8 30	11 25		
Chartres	6	9 34	10 12	2 48	9 41	10 12	1 33		
Château-du-Loir	10 13	12 20	1 58	6 37	12 30	1 10	4 53		
Noyant-Méon	11 20	1 3	3 8	7 40	1 15		5 36		
Limiers-Bouton	11 29		3 17	7 49			6 6		
Vernantes	11 43		3 30	8			6 16		
Blou	11 54		3 41	8 10			6 26		
Vivv	12 2		3 49	8 17			6 33		
SAUMUR (Orl.) (arrivée)	12 15	1 38	4 2	8 29	1 50	2 24	6 44		
(départ)	12 20	1 44	4 14	8 34	1 55	2 29	6 53		
Nantilly (arrivée)	12 28		4 22	8 41			7		
SAUMUR (État) (arrivée)	12 39		4 35	8 52			7 12		
(départ)	12 25	8 31		4 11	8 32		6 50		
Nantilly (départ)	12 32	8 37		4 23	8 43		7 2		
Chacé-Varrains	12 38	8 47		4 29	8 49		7 8		
Brézé-Saint-Cyr	12 47	9 1		4 37	8 56		7 16		
Montreuil-Bellay	1 28	9 41	2 15	5 1	9 18	2 25	3 7	40	
Thouars	2 2	10 18	2 44	5 51	10 10	2 52	3 19	8 24	
Niort			3 30	9 1	12 22	4 39	11 40		
Saintes			6 24	11 59		6 22	2 21		
Bordeaux			9 56	4 22		9 3	4 56		

BORDEAUX — SAUMUR — PARIS

STATIONS	Mixte		Expr.	Omn.		Semi-dir.		Expr.		Omn.	
	matin	soir		matin	soir	matin	soir	matin	soir	matin	soir
Bordeaux			5 40		8 25		12 30	3 40			
Saintes			7 12	9 9	11 40		4 55	7 14			
Niort	5 25		9 42	10 51	2 7	2 36	8 23	7 48	9 15		
Thouars	8 35	6 5	12 12	12 45	1 35	4 28	5 6	9 13	10 12	11 18	
Montreuil-Bellay	9 40	6 56		1 7	2 39	5 4	5 48	9 28	10 34	11 40	
Brézé-Saint-Cyr	9 59	7 17			2 53	5 18	6 3	9 36			
Chacé-Varrains	10 11	7 26			3	5 25	9 41				
Nantilly (arrivée)	10 16	7 31			3 5	6 14					
SAUMUR (État) (arrivée)	10 23	7 46	Mixte		3 16	6 26	9 55				
(départ)		7 25	matin		2 54	6 5					
Nantilly (départ)		7 36	11 45		3 6	6 16					
SAUMUR (Orl.) (arrivée)		7 47	11 23	1 34	3 14	5 39	6 24	11 1	12 7		
(départ)		7 57	11 35	1 39	3 18		6 29	11	7 12	16	
Vivv		8 11	11 49		3 30	5 57	6 43				
Blou		8 20	11 58		3 36	6 6	6 52				
Vernantes		8 33	12 11		3 49	6 19	7 6				
Limiers-Bouton		8 46	12 23		4	6 31	7 18				
Noyant-Méon		9 1	12 36	2 15	4 11	6 45	7 31	11 44			
Château-du-Loir		10 22	1 52	3	5 18	7 58	8 48	12 33	1 39		
Chartres		2 47		5 56	9 46	12 4	12 45	3 33	4 44		
Bordeaux		5 55		7 30	11 20	2 27	3 5	5 10	6 15		

SAUMUR — PORT-BOULET — CHINON

STATIONS	Mixte		Omn.	Mixte		Omn.
	matin	soir		matin	soir	
Saumur	7 52	11 16	4 31	7 41	4 35	9 3
Port-Boulet	8 40	12 25	7 5	8 8	4 58	9 45
Chinon	9 4	1 5	7 29	9 2	7 14	10 32

POITIERS — MONTEUIL — DOUÉ — ANGERS

STATIONS	Mixte		Marc.	Omn.	Mixte	
	matin	soir			matin	soir
Poitiers	6 5	6 45	12 53	7 25		
Moncontour	7 41	10 47	2 34	8 52		
Loudun	8 42	1 39	3 50	9 36		
Montreuil (ar.) (départ)	9 19	3 14	4 35	10 15		
La Vaudelaye	7 2	9 39	4 5	8 10	50	
Baugé	7 14	9 51	4 53	5 30	11 1	
Doué	7 22	9 58	5 43	5 38	11 8	
Martigné	7 45	10 20	6 23	5 48	11 28	
Angers	9 12	11 45	9 12	7 22	12 29	

ANGERS — DOUÉ — MONTEUIL — POITIERS

STATIONS	Omn.		Mixte		Marc.	Omn.		Omn.	
	matin	soir	matin	soir		matin	soir	matin	soir
Angers	4 40	6 50	7 30	12	6 15				
Martigné	6 1	8 32	11	1 20	7 54				
Doué	6 24	8 57	11 54	1 42	8 23				
Baugé	6 32	9 7	12 16	1 50	8 31				
Montreuil (ar.) (départ)	6 39	9 15	12 33	1 57	8 43				
La Vaudelaye	6 48	9 26	12 51	2 6	8 54				
Montreuil (ar.) (départ)	7 38		1 31	2 21	9 22				
Loudun	8 24		1 44	3 10	10 13				
Moncontour	8 56		2 10	3 43	10 44				
Poitiers	10 33		3 40	5 22	12 8				

LIGNE D'ORLÉANS

NANTES — ANGERS — SAUMUR — TOURS — PARIS

STATIONS	Omn.			Expr.	Omn.			Expr.	Direct.			Mixte	Expr.	
	1	2	3		1	2	3		1	2	3			matin
Nantes d.				8 25	8 52	12 7	3 5					7 35	11 5	
Angers d.	6 30	10 27	11 55	2 57	4 55	5 10	9 35	1 16	1 43	2 26				
La Méritrè	7 10	10 19	12 27	3 42	5 20	6	10 1	1 46						
Les Rosiers	7 19	10 56	12 34	3 52		6 13								
St-Clément	7 26		12 10	3 59		6 22								
St-Martin	7 33		12 45	4 7		6 31								
Saumur ar.	7 46	11 11	12 55	4 20	5 41	6 48	10 24	2 13	3 6					
— dt.	7 52	11 16	1 1	4 31	5 44	6 58	10 30	2 16	3 13					
Varennes	8 05	11 26	1 11	4 45		7 16								
Port-Boulet	8 20	11 35	1 21	5 1	6 1	7 34	10 50	2 38	3 47					
Langeais	8 59	11 55	1 50	5 46	6 23	8 30	11 46	3 9	4 32					
Tours ar.	9 42	12 33	2 25	6 35	7 10	9 43	11 44	4 11	5 46					
Paris ar.	4 28	4 48	9 30	11 59	11 59	5 8	10 39	10 39	matin					

PARIS — TOURS — SAUMUR — ANGERS — NANTES

STATIONS	Omn.			Direct.	Expr.			Omn.			Omn.	Expr.	Mixte	Expr.
	1	2	3		1	2	3	1	2	3				
Paris (départ)	11 20	12 20	9 25	11 45	11 5	8 25	12 45	11 20						